
INVITATION À SOUMETTRE UNE RÉPONSE EN VUE DE LA RÉHABILITATION DU BIEN
DÉSIGNÉ PAR LA MUNICIPALITÉ 171-181, RUE BANK, 140 RUE O'CONNOR ET 300, AVENUE
LAURIER OUEST, À OTTAWA (5225-2-2015-7)

TRAVAUX PUBLICS ET
SERVICES GOUVERNEMENTAUX
CANADA

QUESTIONS ET RÉPONSES N° 9

PAGE 1 DE 1

SERVICES DES BIENS IMMOBILIERS
SECTEUR DE LA CAPITALE NATIONALE

PROJET N° 5225-2-2015-7
OTTAWA

DATE : 21 SEPTEMBRE 2015

La présente vise à répondre aux questions posées par les parties intéressées à soumettre une réponse à cette invitation ainsi qu'à leur fournir des clarifications.

1. Clarifications – Questions et réponses

- Q1. Nous avons une question concernant le numéro de dossier mentionné en rubrique. À la section D, vous indiquez que le coût de construction d'un projet doit être d'un minimum de 75 000 000\$. Est-ce que le coût de construction total d'un projet comprend les travaux de base (base building) et les améliorations locatives du locataire?
- R1. Le coût de construction total d'un projet comprend les coûts cumulatifs de/des permis de construction d'un projet.